

XIV session de l'Examen Périodique Universel des droits humains
(22.10-07.11.2012)

Examen du Ghana

Intervention du Cap-Vert - A. B. Arnos

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions la délégation du Ghana conduite par

pour sa présentation d'un rapport national très nourri.

Le Ghana, qui est membre d'un nombre très important d'instruments juridiques internationaux des droits humains, a réalisé un large travail d'amélioration du respect de ces droits dans le pays, encadré par des créations institutionnelles et des outils de mise en œuvre. Des difficultés subsistent, bien entendu, mais les progrès dans l'application des recommandations de l'EPU de 2008 sont louables et encourageants; et nombre de mesures et instruments créés présentent un potentiel encore partiellement déployé.

Dans ce sens nous voudrions recommander que soit accélérée l'adoption des projets de loi qui attendent, et intensifiés les efforts en vue d'une application plus poussée des mesures décidées et instruments créés, notamment pour ce qui est de la difficile lutte contre les pratiques traditionnelles nuisibles, de la protection des enfants, de l'inégalité des droits entre les sexes, et de l'accès à la justice et l'accroissement de son efficacité.

Nous souhaitons au Ghana plein succès dans son entreprise d'assurer des progrès continus dans la promotion des droits humains dans le pays.

Merci, Monsieur le Président